

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2016
19H00.**

Présents : M. Michel COLLETTE, Maire, M Eric BARRUET, M Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, M François LAURENT, M Bruno PUIS, M Médéric PARROT, M Jean-Pierre WRZOCHOL, Mme Nadège ROELENS, Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE, Mme Odile CORDIER, Mme Nicole DIMINO, Mme Michelle CHAMBRELENT, Mme Isabelle FORTE et Mme Christine NEIVA TORRES (arrivée après l'adoption du procès verbal).

A été nommé(e) secrétaire : Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 08 février 2016.
- Demandes de subventions pour le dossier mairie/médiathèque.
- Vérification et entretien des bouches incendie au syndicat des eaux.
- Informations diverses.

Ordre du jour supplémentaire :

- Etude accessibilité de l'Eglise.
- Indemnités de fonction du Maire.
- Composte CCPOH.
- Don du sang.

APPROBATION DU P V DU 08 FEVRIER 2016.

Monsieur Médéric PARROT signale que le compte rendu ne reflète pas la réalité des débats, Monsieur le Maire lui demande d'être secrétaire de séance à l'avenir mais M Médéric PARROT ne souhaite pas répondre.

Le procès verbal est adopté à la majorité.

Vote pour : 12.

Vote contre : 2.

Arrivée de Mme Christine NEIVA TORRES.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS MAIRIE/MEDIATHEQUE (délibération n°01-10/03/2016 et
02-10/03/2016°)**

Monsieur le Maire rappelle les possibilités de financement de l'opération.

Conseil Départemental (dossier déjà déposé)	Subventions attendues
1 ^{ère} tranche sur 600 000 €	180 000 €.
2 ^{ème} tranche sur 513 660 € sur laquelle nous escomptons	154 098 €

D.R.A.C (Direction Régionale des Affaires Culturelles) :
Sur travaux médiathèque plus parties communes avec la mairie
Sur un montant H.T de 746 991 € (40%) 298 796 €

Vote pour : 15

Pour le mobilier sur un montant H.T de 54 371 € (40%)	21 748 €
Pour le matériel informatique sur un montant H.T de 29 098 (40%)	11 638 €

Vote pour : 15.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL
(délibération n°03-10/03/2016)**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une enveloppe au titre du soutien à l'investissement local a été attribuée par l'Etat à la Région pour 2016, notre projet étant éligible, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention pour laquelle le taux de financement n'est pas connu à ce jour.

Vote pour : 15

VERIFICATION ET ENTRETIEN DES BOUCHES A INCENDIE (délibération n°04-10/03/2016)

Le SDIS nous a informés que la vérification des bouches à incendie ne faisait plus partie de leurs missions, Monsieur Philippe POULAIN signale que le syndicat des eaux propose de se charger de l'appel d'offres pour les 5 communes afin de trouver une entreprise qui assurera ce service.

Notre commune dispose de 24 bornes (dont une qui présente un débit faible rue Hyacinthe Clozier).

Les pompiers ont effectué les vérifications en 2015 un contrôle étant obligatoire tous les 18 mois.

Monsieur Philippe POULAIN précise que le coût de cette prestation par le SDIS était englobé dans notre participation, il faudra donc prévoir un surcoût pour ce service.

Vote pour : 15

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE (délibération n°05-10/03/2016)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'article 3 de la loi n°2015-366 fixe l'indemnité du Maire automatiquement au taux plafond.

Il présente un courrier qui fait part de sa volonté de déroger à la loi comme il en a la possibilité et de conserver son indemnité actuelle au taux de 38,80% de l'indice 1015.

Vote pour : 15.

ACCESSIBILITE A L'EGLISE

La commune doit faire une étude d'accessibilité intérieure et extérieure de l'église, le coût est estimé à 2 000 €.

Une subvention peut être accordée au titre de la D.E.T.R et dans ce cas, les travaux devront être effectués dans un délai de 3 ans.

DON DU SANG

L'association de Creil et sa Région souhaitait obtenir la liste et l'adresse des jeunes de la commune nés en 1997 et début 1998 (soit 19 jeunes) pour les contacter directement, lors du dernier conseil municipal, les élus n'ont pas souhaité communiquer ces informations directement à l'association. Il est proposé de distribuer par l'intermédiaire du personnel communal le courrier de l'association aux jeunes concernés.

DISTRIBUTION COMPOST DECHETTERIE DE BRENOUILLE

Le SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) propose sur les sept déchetteries (dont Brenouille) de distribuer gratuitement du compost aux usagers.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	Denis MESSIO	M-Claire VERCROYSE	Nadège ROELEN

François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE
Nicole DIMINO	Philippe POULAIN	Bruno PUIS	Jean-Pierre WRZCHOL	Christine NEIVA TORRES